



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE DE DÉFENSE DU CANADA : DE L'INNOVATION À LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

Rapport du Comité permanent de l'industrie et
de la technologie

Ben Carr, président

MARS 2026
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE DE DÉFENSE DU
CANADA : DE L'INNOVATION À LA CAPACITÉ
OPÉRATIONNELLE**

**Rapport du Comité permanent
de l'industrie et de la technologie**

**Le président
Ben Carr**

MARS 2026

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE ET DE LA TECHNOLOGIE

PRÉSIDENT

Ben Carr

VICE-PRÉSIDENTS

Raquel Dancho

Gabriel Ste-Marie

MEMBRES

Parm Bains

Karim Bardeesy

Kathy Borrelli

Ted Falk

Michael Guglielmin

Michael Ma

Dominique O'Rourke

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Sima Acan

Chris Bittle

John-Paul Danko

L'hon. Nathaniel Erskine-Smith

Rhonda Kirkland

Stephanie Kusie

Taleeb Noormohamed

Ellis Ross

Clifford Small

Brad Vis

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Miriam Burke

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Recherche et éducation

Dana Fan, analyste

Jesse Good, analyste

Sarah Lemelin-Bellerose, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE L'INDUSTRIE ET DE LA TECHNOLOGIE

a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié la stratégie industrielle de défense du Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| SOMMAIRE | 1 |
| LISTE DES RECOMMANDATIONS | 3 |
| LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE DE DÉFENSE DU CANADA : DE L'INNOVATION À LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE | 7 |
| Introduction | 7 |
| Survol de l'industrie canadienne de la défense | 8 |
| Empreinte économique | 8 |
| Structure de l'industrie et forces régionales | 9 |
| Position du Canada dans les marchés alliés et mondiaux de la défense | 11 |
| Défis et possibilités pour l'industrie canadienne de la défense | 13 |
| Réforme de l'approvisionnement en matière de défense | 13 |
| Difficultés d'accès aux capitaux et financement ciblé en défense | 16 |
| Talents, lacunes en matière de formation et diversité de la main-d'œuvre | 17 |
| Infrastructures nordiques, partenariat avec les Autochtones et développement de la main-d'œuvre | 18 |
| Principes fondamentaux pour une Stratégie industrielle de défense canadienne | 19 |
| Une stratégie industrielle évolutive en matière de défense | 19 |
| Prévisibilité à long terme et visibilité de la demande | 20 |
| Politique « Achetez canadien » et mobilisation de l'industrie nationale | 21 |
| Partenariat avec l'industrie et les universités | 22 |
| Considérations éthiques et fondées sur les valeurs dans le commerce de la défense | 23 |
| L'Agence de l'investissement pour la défense | 24 |
| Conclusion | 25 |
| ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS | 27 |

| | |
|--|----|
| ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES | 31 |
| DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT | 33 |
| OPINION COMPLÉMENTAIRE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA | 35 |

SOMMAIRE

L'industrie canadienne de la défense se trouve à un point d'inflexion en raison de l'instabilité mondiale et des menaces croissantes qui pèsent sur les chaînes d'approvisionnement. Parallèlement, la rapidité des changements technologiques et les délais restreints pour les investissements en matière de défense rendent impératif un développement sans délai des capacités. Les nouveaux investissements en défense annoncés dans le budget de 2025 reflètent l'urgence d'agir tout en créant des possibilités. Dans ces circonstances, le Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes (le Comité) a examiné comment une Stratégie industrielle de défense (SID) permettrait de renforcer l'écosystème industriel canadien et de mieux aligner les activités d'approvisionnement avec les besoins opérationnels des Forces armées canadiennes (FAC). L'étude a également examiné comment une SID pourrait accroître l'interopérabilité avec les alliés et renforcer le rôle du Canada au sein des chaînes d'approvisionnement alliées. Le Comité a entendu 35 témoins au cours de six réunions et reçu 12 mémoires.

Le Comité a entendu des témoignages selon lesquels l'industrie de la défense revêt une grande importance économique, est présente dans les différentes régions du pays et est profondément intégrée aux marchés alliés. Des témoins ont soulevé des préoccupations à l'égard de la lenteur et de l'aversion au risque caractérisant les processus d'approvisionnement, du manque de voies claires reliant l'innovation à l'acquisition, des contraintes pesant sur les petites et moyennes entreprises en matière d'accès aux capitaux, des pénuries de main-d'œuvre et de la gouvernance fragmentée. Cela dit, les témoins ont aussi cerné des occasions de développer les capacités nationales dans des domaines stratégiques comme l'aérospatiale, les technologies numériques de pointe, les minéraux critiques, les infrastructures dans l'Arctique et les innovations à double usage.

Au fil de l'étude, les témoins ont convenu de certains principes fondamentaux pour une SID fructueuse : une prévisibilité à long terme de la part du gouvernement afin de générer une demande claire pour l'industrie; des systèmes d'approvisionnement capables de suivre le rythme des menaces modernes; une utilisation stratégique des politiques d'approvisionnement; des partenariats renforcés entre l'industrie, le milieu universitaire, le gouvernement et les pays; et des investissements coordonnés dans les ressources humaines, les infrastructures et les capitaux.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada s'engage à mettre à jour régulièrement la Stratégie industrielle de défense en tenant compte des avis recueillis de façon structurée auprès de l'industrie et des parties prenantes.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada améliore les processus d'approvisionnement en déléguant aux niveaux opérationnels inférieurs le pouvoir de réaliser de petits achats progressifs.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada procède à un examen de la Politique des retombées industrielles et technologiques. Que cette politique vise l'établissement de retombées durables, notamment par des mécanismes de transfert de technologies, par la conclusion de contrats d'entretien à long terme et par l'établissement de partenariats durables permettant de participer à la production du matériel.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada se donne comme priorité d'investir de façon soutenue dans les infrastructures du Nord et de l'Arctique afin de soutenir la souveraineté, le développement économique, la résilience et la capacité opérationnelle.

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada cible et soutienne les écosystèmes régionaux de défense et les grappes de fabrication commerciale afin de tirer parti des avantages existants dans les systèmes d'armes, la fabrication de pointe et les technologies émergentes comme les technologies quantiques.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada accorde la priorité à la participation d'acteurs nationaux dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de défense, soutienne de façon continue une chaîne d'approvisionnement à double usage et renforce le rôle des fabricants commerciaux dans la sécurité nationale.

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada soutienne les partenariats entre les universités et l'industrie afin d'accélérer l'innovation et la mise en marché dans le secteur de la défense.

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada utilise l'approvisionnement en matière de défense comme un outil stratégique de politique industrielle en modernisant les processus d'approvisionnement, en augmentant la rapidité et la tolérance au risque et en favorisant l'engagement précoce des entreprises canadiennes.

Recommandation 9

Que le gouvernement du Canada mette en place des volets d'approvisionnement réservés aux PME, des mécanismes de maintien continu des capacités et des modèles de passation de marchés souples, afin de permettre aux innovateurs et aux jeunes entreprises de croître et d'être compétitifs.

Recommandation 10

Que le gouvernement du Canada veille à ce que le système financier canadien fournisse des services financiers cohérents, impartiaux et accessibles aux entreprises du secteur de la défense, y compris aux PME et aux sociétés de technologie à double usage.

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada améliore l'accès aux capitaux pour les entreprises de défense, réduise les obstacles financiers liés aux longs délais d'approvisionnement et veille à ce que les institutions financières accordent un traitement équitable aux entreprises de la défense.

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada accorde la priorité au développement et à l'intégration de technologies habilitantes essentielles – notamment les systèmes logiciels, les systèmes de mission, l'intelligence artificielle, la cybersécurité (y compris en lien avec les technologies quantiques) et les plateformes autonomes – en tant que capacités industrielles clés en matière de défense.

Recommandation 13

Que la Stratégie industrielle de défense intègre les microréacteurs et les petits réacteurs nucléaires modulaires en tant que solutions énergétiques essentielles pour les opérations dans l'Arctique et en régions éloignées, en reconnaissant leur importance stratégique pour le maintien d'une capacité de défense durable.

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada investisse dans la formation, le recrutement et le développement de compétences polyvalentes au sein du personnel militaire afin de rester en phase avec l'évolution rapide des systèmes logiciels et matériels.

Recommandation 15

Que le gouvernement du Canada évalue les options futures relatives à la flotte de chasseurs – y compris les flottes mixtes et le développement souverain de véhicules aériens sans pilote – afin de maximiser l'efficacité opérationnelle, les retombées industrielles et le maintien des capacités à long terme.

Recommandation 16

Le comité réitère la recommandation qu'il a formulée en février 2022 demandant au gouvernement de développer une véritable stratégie de l'aérospatiale étant donné sa double fonction civile et militaire.

Recommandation 17

Que le gouvernement développe une stratégie pour favoriser la mise en place de capacités souveraines en matière de transmission et de stockage des données.

Recommandation 18

Que le gouvernement du Canada mette en place des volets d'approvisionnement dédiés aux petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes et à des peuples autochtones (semblables au programme américain WOSB), et qu'il offre des services de formation et de sensibilisation afin d'aider les entreprises sous-représentées à participer à la chaîne d'approvisionnement de la défense.

Recommandation 19

Que le gouvernement du Canada élabore et mette en œuvre un cadre éthique clair à l'égard de la Stratégie industrielle de défense.

Recommandation 20

Que le gouvernement du Canada poursuive des discussions multilatérales sur l'éthique et l'utilisation des armes autonomes.



LA STRATÉGIE INDUSTRIELLE DE DÉFENSE DU CANADA : DE L'INNOVATION À LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE

INTRODUCTION

En matière de défense et de sécurité, le Canada entre dans une période de transformation accélérée, façonnée par l'instabilité mondiale, les attentes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les nouveaux investissements majeurs annoncés dans le budget de 2025¹. La rapidité des changements technologiques, l'escalade des menaces et les délais restreints pour les investissements en matière de défense rendent impératif un développement accéléré et sans délai des capacités². Dans ce contexte, de nouvelles mesures – telles que la Stratégie industrielle de défense (SID) et l'Agence de l'investissement pour la défense, récemment créée – visent à définir les capacités prioritaires, orienter les activités d'approvisionnement et mieux aligner le développement industriel sur les besoins dans le domaine de la défense³. Au moment de la publication du présent rapport, le gouvernement du Canada venait de présenter publiquement sa SID.

À l'heure où le Canada s'efforce de trouver des solutions qui renforcent ses capacités souveraines, soutiennent la croissance de l'industrie et permettent aux Forces armées canadiennes de répondre à des besoins opérationnels en constante évolution, le Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes (le Comité) a adopté la motion suivante le 22 septembre 2025 :

Conformément à l'article 108(2) du *Règlement*, compte tenu de la nécessité impérieuse pour le Canada d'assurer son autonomie en matière de défense et de sécurité nationales, et de l'important niveau d'investissements annoncés, que le comité étudie la possibilité de recourir à une stratégie industrielle de défense pour régénérer et

-
- 1 Ministère des Finances Canada, « [Chapitre 4 : Préserver la souveraineté et la sécurité du Canada](#) », *Un Canada fort*, budget de 2025, p. 209 à 230.
 - 2 Chambre des communes, Comité permanent de l'industrie et de la technologie (INDU), [Témoignages](#), 19 novembre 2025, 1710 (Lisa Lambert, présidente-directrice générale, Industrie quantique Canada); INDU, [Témoignages](#), 19 novembre 2025, 1635 (Michael Langlais, vice-président, Développement en risque, Corps canadien des commissionnaires); INDU, [Témoignages](#), 19 novembre 2025, 1725 (Langlais).
 - 3 Ministère de la Défense nationale, [Stratégie Industrielle de Défense](#); Gouvernement du Canada, [Agence de l'investissement pour la défense](#).



développer davantage les capacités souveraines de l'écosystème industriel canadien et les possibilités d'approvisionnement pour les entreprises canadiennes. Cela comprend des domaines tels que l'aérospatiale, les technologies numériques, la cybersécurité, la fabrication de véhicules et d'armes, l'industrie lourde, la recherche scientifique, les matériaux avancés et la bioéconomie; que le comité invite les ministres et des représentants du ministère de la Défense nationale et du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique à participer à cette étude; que le comité tienne au moins six (6) réunions sur cette étude, qui se terminera au plus tard le 5 novembre; et que le comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre⁴.

Le Comité a consacré six réunions à cette étude entre le 1^{er} octobre et le 26 novembre 2025. Au cours de son étude, il a entendu 35 témoins et reçu 12 mémoires. Le présent rapport résume leurs points de vue à l'égard des forces et des faiblesses de l'infrastructure de défense du Canada, met en lumière les occasions stratégiques qu'ils ont relevées et présente les principes fondamentaux qu'ils ont proposés pour orienter une stratégie industrielle canadienne moderne en matière de défense.

SURVOL DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA DÉFENSE

Empreinte économique

Au Canada, l'industrie de la défense, axée sur l'exportation, constitue une part importante de l'économie nationale. [Kendal Hembroff](#), sous-ministre adjointe déléguée du ministère de l'Industrie, a indiqué au Comité qu'en 2022, ce secteur « comptait plus de 620 entreprises, qui ont rapporté plus de 9,6 milliards de dollars au PIB et créé 81 200 emplois ». Elle a également souligné que cette industrie était étroitement intégrée aux marchés alliés, 63 % des exportations de défense étant destinées aux États-Unis, 11 % à l'Europe et 5 % au Royaume-Uni. [Christyn Cianfarani](#), présidente-directrice générale de l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité (AICDS), a avancé qu'en se dotant d'une stratégie industrielle de défense cohérente et d'objectifs clairs, le Canada pourrait vraisemblablement doubler son infrastructure industrielle de défense au cours des 10 prochaines années.

Le Comité a également entendu des témoignages sur le contexte budgétaire dans lequel s'inscrit l'augmentation des dépenses, alors que le Canada prévoit respecter son

4 INDU, [Procès-verbal](#), 22 septembre 2025.

engagement envers l'OTAN de porter ses dépenses de défense à 5 % du PIB d'ici 2035. [Christopher Penney](#), conseiller principal au Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB), a averti qu'une augmentation du ratio de la dette au PIB du Canada est attendue. De son côté, [Jason Jacques](#), directeur parlementaire du budget par intérim au DPB, a indiqué qu'une hausse soutenue des dépenses de défense nécessitera des compromis budgétaires explicites et une attention particulière aux ressources limitées. [M. Jacques](#) a rappelé au Comité que le passage de 2 % à 5 % des dépenses de défense pourrait en partie être couvert par des investissements à double usage. Il a ajouté qu'il reste à déterminer quelles dépenses canadiennes en infrastructures pourraient être admissibles au titre de la nouvelle cible.

Ce contexte budgétaire souligne la nécessité de mieux comprendre l'augmentation ainsi que les retombées et les avantages économiques associés à ces dépenses. [M. Penney](#) a ajouté que le DPB travaille « sur un nouveau rapport visant à évaluer les répercussions financières de l'atteinte de la cible de 3,5 % de dépenses de défense en plus de la cible de 1,5 % de dépenses de défense accessoire, d'ici 2035 ». En ce qui concerne la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT) du Canada⁵, selon laquelle « les entreprises qui se voient attribuer des marchés d'approvisionnement en matière de défense ou pour la Garde côtière canadienne sont tenues de mener des activités commerciales au Canada dont la valeur équivaut à celle du marché », [Mme Hembroff](#) a déclaré qu'elle apporte « environ 4,7 milliards de dollars au PIB du Canada ». Pour sa part, [M. Jacques](#) a indiqué qu'entre 2015 et 2019, les contrats assujettis aux obligations de RIT ont totalisé 18,3 milliards de dollars. Il a ajouté que près de la moitié de cette somme n'était pas directement liée à la production de l'équipement militaire acquis par le Canada et que seulement un tiers est allé à des sociétés appartenant à des intérêts canadiens.

Structure de l'industrie et forces régionales

Les témoignages recueillis tout au long de l'étude ont présenté l'infrastructure industrielle de défense du Canada comme un réseau de systèmes régionaux interconnectés plutôt que comme un seul secteur centralisé. Selon [Mme Hembroff](#), le Canada dispose de capacités de calibre mondial dans le domaine aérospatial ainsi que d'une vaste base industrielle qui s'étend aux secteurs de la défense, de la marine, de l'espace, de la fabrication de pointe et des technologies émergentes à double usage. Les exemples suivants visent à illustrer la répartition de certains de ces systèmes, et non à mettre en valeur l'un d'entre eux ou une région en particulier.

5 Gouvernement du Canada, [Politique des retombées industrielles et technologiques \(RIT\)](#).



Le Canada est doté d'importantes capacités dans le domaine aérospatial grâce à des grappes d'entreprises réparties dans tout le pays. [Mike Mueller](#), président et chef de la direction de l'Association des industries aérospatiales du Canada, a cité en exemple les provinces de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. [Mélanie Lussier](#), présidente-directrice générale d'Aéro Montréal, a souligné que les quelque 250 entreprises et 43 000 travailleurs du secteur aérospatial au Québec génèrent des ventes annuelles d'environ 23 milliards de dollars, ce qui fait de l'aérospatiale le plus grand secteur exportateur de la province.

En ce qui concerne l'industrie maritime et navale du Canada, [John Vandenberg](#), directeur exécutif du Western Arctic Marine Training Consortium, a souligné les importantes retombées économiques du secteur à l'échelle nationale. [Mme Hembroff](#) et [Wendy Hadwen](#), sous-ministre adjointe de Politiques-Industrie au sein du ministère de la Défense nationale, ont souligné l'assise industrielle que représente la construction navale, soutenue par les agences de développement régional dans le cadre d'initiatives telles que la Stratégie nationale de construction navale⁶.

Les technologies de pointe ont été décrites comme jouant un rôle de plus en plus important au sein de la base industrielle de défense du Canada. Des témoins ont indiqué que des capacités telles que l'intelligence artificielle (IA), la robotique, l'infonuagique et les réseaux numériques, la biotechnologie et les technologies quantiques sont souvent à double usage et proviennent fréquemment des marchés civils. [Alexander Salt](#), boursier postdoctoral Triple Helix, à titre personnel, a expliqué que bon nombre de ces capacités essentielles sont développées par de petites et moyennes entreprises (PME) en démarrage du secteur civil plutôt que par des fournisseurs traditionnels du secteur de la défense, ce qui reflète une évolution plus large de la composition du secteur. Par conséquent, le paysage industriel de la défense comprend un éventail élargi d'entreprises, d'établissements de recherche et de pôles d'innovation aux côtés des entrepreneurs établis.

Les témoins ont également relevé des domaines dans lesquels le Canada démontre une expertise reconnue au sein de cet écosystème. [Katheron Intson](#), directrice générale chez Sentinel Research and Development Inc., a mis en évidence les forces actuelles du Canada dans le domaine des systèmes autonomes, soulignant que le pays forme des ingénieurs hautement qualifiés en robotique, en IA et en aérospatiale, et possède des capacités particulières dans les systèmes autonomes, les capteurs ainsi que les véhicules aériens sans pilote de petite et de moyenne taille. [Lisa Lambert](#), présidente-directrice générale d'Industrie Quantique Canada, a mis de l'avant la solide base de recherche

6 Gouvernement du Canada, [Stratégie nationale de construction navale](#).

quantique du Canada et a décrit le quantique comme une plateforme technologique vaste couvrant la détection, les communications, l'informatique et les systèmes habilitants. Citant la Stratégie nationale quantique du Canada, elle a indiqué que les technologies quantiques pourraient représenter plus de 3 % du PIB d'ici 2045⁷. Elle a également souligné la pertinence du secteur pour la défense, notamment en matière de communications sécurisées, de détection avancée, de navigation résiliente et de traitement des données.

Plusieurs témoins ont insisté sur le rôle essentiel des collectivités nordiques et autochtones. [Madeleine Redfern](#), cheffe de l'exploitation et directrice régionale du Nord au sein de CanArctic Inuit Networks Inc., à titre personnel, ainsi que [Ben Hendriksen](#) et [Stephen Van Dine](#), respectivement maire et directeur municipal de la Ville de Yellowknife, ont tous souligné que les ressources et les infrastructures de l'Arctique sont à la base des priorités régionales et nationales. Ils ont mis en avant le rôle de premier plan des gouvernements, des organismes et entreprises dirigés par des Autochtones dans le renforcement de la souveraineté, la réconciliation, et le soutien au développement économique durable et à la sécurité dans l'Arctique.

Position du Canada dans les marchés alliés et mondiaux de la défense

Les témoins ont généralement décrit le Canada comme une puissance industrielle de second rang dans le domaine de la défense, qui tire sa force de sa profonde intégration aux chaînes d'approvisionnement des pays alliés plutôt que de la production entièrement autonome de systèmes complets. [James Fergusson](#), chercheur principal au Centre d'étude sur la défense et la sécurité de l'Université du Manitoba, à titre personnel, a noté que « les entreprises canadiennes dépendent depuis longtemps de l'accès au marché mondial pour prospérer ». Il a expliqué que le secteur de la défense du Canada est structurellement lié à celui des États-Unis par l'Accord sur le partage de la production de défense ainsi qu'« en fonction de la réalité économique plus vaste⁸ ».

Le [major-général Jeff Smyth](#), chef d'état-major du Développement de la Force aérienne et spatiale à l'Aviation royale canadienne (ARC), [Robert Huebert](#), professeur au Centre for Military, Security and Strategic Studies de l'Université de Calgary, à titre personnel, et [Philippe Lagassé](#), professeur agrégé à l'Université Carleton, à titre personnel, ont tous mentionné que l'interopérabilité avec les États-Unis reste fondamentale pour la posture de défense du Canada, surtout dans le contexte de la coopération binationale au

7 Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Stratégie quantique nationale du Canada](#).

8 Corporation commerciale canadienne, [Au sujet de l'APPD](#).



Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. [M. Lagassé](#) a averti que, si l'on réorientait la politique industrielle de défense pour s'éloigner des systèmes établis, qui sont harmonisés avec ceux des États-Unis, on s'exposerait à des risques stratégiques, opérationnels et économiques, notamment en compromettant davantage l'interopérabilité avec des alliés clés comme le Royaume-Uni et l'Australie, qui utilisent des infrastructures infonuagiques partagées. [Véronique Proulx](#), présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec, qui s'est prononcée au nom de grands fournisseurs et entreprises, a rappelé l'importance de prioriser les relations avec le gouvernement américain, afin que les sociétés canadiennes puissent bénéficier des investissements qui seront faits aux États-Unis.

Plusieurs témoins ont pris l'exemple du programme des avions de chasse F-35 pour illustrer les résultats stratégiques et économiques de l'intégration entre alliés. [Christian Leuprecht](#), professeur au Collège militaire royal et à l'Université Queen's, à titre personnel, a déclaré que le programme est indispensable pour la défense continentale, et [M. Fergusson](#) a affirmé qu'il donnerait au Canada un accès à long terme à un marché mondial de production. Selon [Richard Foster](#), administrateur général et vice-président de L3Harris Canada, à titre personnel, une flotte complète de 88 aéronefs pourrait générer environ 5 000 emplois directs et indirects pendant la durée du programme, tandis que le choix d'une flotte mixte risquerait de réduire considérablement ces débouchés. L3Harris Canada a été sélectionné comme partenaire stratégique du gouvernement canadien pour son dépôt destiné à la maintenance des cellules de chasseurs F-35⁹. [M. Huebert](#) a fait remarquer que les alliés nordiques du Canada, dont la Norvège, la Finlande et le Danemark, ont opté pour le F-35 dans le cadre de leur programme de défense.

[Heather Exner-Pirot](#), directrice d'Énergie, ressources naturelles et environnement à l'Institut Macdonald-Laurier, a souligné que la contribution du Canada aux marchés de la défense des pays alliés se situe de plus en plus en amont. Elle a notamment mis en évidence le rôle du Canada dans la fourniture de matières premières essentielles à la défense, alors que l'OTAN et les États-Unis cherchent à réduire leur dépendance envers leurs adversaires. Elle a affirmé que, bien qu'il lui faille un certain temps pour rebâtir son industrie manufacturière de la défense, le Canada peut jouer un rôle dès maintenant en augmentant la production et le traitement des minéraux disponibles au pays, tels que le gallium, le germanium, le tungstène, le titane, le bismuth, le graphite et certains éléments de terres rares. [Elle](#) a préconisé une coordination plus étroite avec les alliés de

9 Services publics et Approvisionnement Canada, [Le gouvernement du Canada annonce le partenaire stratégique choisi pour son dépôt destiné à la maintenance des cellules de chasseurs CF-35A](#), communiqué, 25 novembre 2024.

confiance en ce qui concerne la façon dont ces matériaux sont traités et intégrés à leur base manufacturière.

D'autres témoins et auteurs de mémoires ont laissé entendre que l'intégration du Canada aux marchés de ses alliés ne s'est pas toujours traduite par une capacité industrielle durable au pays. [Neil Chaulk](#), directeur général de Solace Power Inc., et un [mémoire](#) soumis conjointement par David Durand, Tara June Misra et Kyle Briggs, ont fait état d'un phénomène récurrent : les entreprises et la propriété intellectuelle (PI) canadiennes développées à l'aide des deniers publics sont acquises ou absorbées par des intérêts étrangers une fois que les technologies ont atteint leur maturité. Selon les auteurs du mémoire, cet enjeu s'explique souvent par des caractéristiques structurelles des marchés étrangers, telles que l'accès inégal au capital et l'ampleur des marchés d'approvisionnement. Ils ont ajouté que « la PI et les données perdues au profit de pays alliés sont tout autant perdues en tant que moteurs de création de valeur nationale¹⁰ ».

DÉFIS ET POSSIBILITÉS POUR L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA DÉFENSE

Réforme de l'approvisionnement en matière de défense

« L'ancienne démarche d'approvisionnement ne fonctionne pas à la vitesse des menaces modernes. »

[Matthew Lombardi](#),
Cofondateur, The Icebreaker

Tout au long de l'étude du Comité, des témoins ont dit craindre que les méthodes d'approvisionnement actuelles du Canada, qui sont trop imprévisibles, longues, complexes et d'une prudence excessive, ne soient pas adaptées à l'industrie de la défense du XXI^e siècle. Le [major-général Smyth](#), par exemple, a expliqué que, comme de nombreux aéronefs arrivent à la fin de leur durée de vie utile, l'ARC doit faire des acquisitions urgentes pour maintenir la capacité de défense du Canada. Il a mis en contraste cette situation avec les investissements à long terme nécessaires pour développer et livrer les

10 David Durand *et al.*, [Mémoire conjoint présenté au Comité permanent de l'industrie et de la technologie – Étude sur la stratégie industrielle de défense](#), par M. David Durand, M^{me} Tara June (TJ) Misra et M. Kyle Briggs, 8 décembre 2025.



capacités futures, lesquelles peuvent mettre 10 ans ou plus à se concrétiser, et a souligné que « la stabilité du financement est d'une importance cruciale ».

Certains témoins ont indiqué que, pour les PME et les innovateurs technologiques, les délais d'approvisionnement s'apparentent à une « vallée de la mort¹¹ ». [Arad Gharagozli](#), chef de la direction chez Galaxia Mission Systems, a fait état d'un délai de 14 à 15 mois entre l'attribution d'un marché et la signature d'un contrat pour une mission de satellite, ce qui, selon lui, est incompatible avec le cycle de vie d'une entreprise en démarrage. [Matthew Lombardi](#), cofondateur de The Icebreaker, a abondé dans le même sens, soulignant qu'une PME devait attendre en moyenne 18 mois pour obtenir une habilitation de sécurité avant de pouvoir soumissionner pour un contrat de défense au Canada.

Les témoins ont relevé des caractéristiques culturelles et structurelles du système d'approvisionnement qui allongent les délais, notamment :

- la priorité donnée à l'élimination des risques plutôt qu'à leur atténuation¹²;
- une gouvernance fragmentée entre les ministères et les agences, qui contribue à la longueur des phases d'établissement des exigences et à la multiplication des approbations nécessaires¹³;
- une implication limitée de l'industrie, qui peine à connaître les besoins et les lacunes des FAC en matière de capacités, aggravée par les obstacles liés à la cote de sécurité¹⁴;
- les voies limitées qui mènent de la recherche et du développement (R et D) à l'acquisition, les projets pilotes se traduisant rarement par une commercialisation ou un contrat d'approvisionnement par l'intermédiaire

11 INDU, [Témoignages](#), 22 octobre 2025, 1710 (Christyn Cianfarani, présidente-directrice générale, Association des industries canadiennes de défense et de sécurité); INDU, [Témoignages](#), 22 octobre 2025, 1810 (Michael Smith, chef de l'exploitation, ONE9); INDU, [Témoignages](#), 5 novembre 2025, 1755 (Richard Shimooka, agrégé supérieur de recherche, Institut Macdonald-Laurier, à titre personnel); INDU, [Témoignages](#), 26 novembre 2025, 1705 (Goran Pesic, président et directeur général, Samuel Associates Inc.).

12 INDU, [Témoignages](#), 8 octobre 2025 (Alexander Salt, boursier postdoctoral Triple Helix, à titre personnel); INDU, [Témoignages](#), 22 octobre 2025, 1815 (Smith).

13 INDU, [Témoignages](#), 1^{er} octobre 2025, 1755 (Madeleine Redfern, cheffe de l'exploitation, directrice régionale du Nord, CanArctic Inuit Networks Inc., à titre personnel); INDU, [Témoignages](#), 5 novembre 2025, 1825 (Shimooka); INDU, [Témoignages](#), 26 novembre 2025, 1635 (Pesic).

14 INDU, [Témoignages](#), 26 novembre 2025, 1705 (Arad Gharagozli, chef de la direction, Galaxia Mission Systems).

des mécanismes existants, tels que le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS) ou Recherche et développement pour la défense Canada¹⁵.

Face à ce constat, les témoins ont souligné que la réforme de l'approvisionnement s'articule autour de quelques choix décisifs : qui est habilité à prendre des décisions rapides, comment la R et D se traduit-elle en contrats, et comment la valeur industrielle est-elle conservée au Canada? [Michael Smith](#), chef de l'exploitation chez ONE9, a encouragé le gouvernement à favoriser une prise de risque raisonnée et alignée sur la mission, afin d'obtenir des résultats en temps utile. [Richard Borger](#), d'ACME Testing and Consulting, [Hugo Hodgett](#), directeur général de H2 Analytics Inc., [Michael Langlais](#), vice-président du Développement en risque au sein du Corps canadien des commissionnaires, et [M. Lombardi](#) ont tous recommandé de déléguer à des niveaux opérationnels inférieurs le pouvoir de réaliser de petits achats progressifs. [Mme Cianfarani](#) a observé que les projets d'approvisionnement stagnent souvent au cours des premières étapes, notamment en raison du roulement fréquent du personnel, et a avancé qu'une plus grande stabilité et une documentation plus claire des processus d'approvisionnement permettraient d'améliorer l'efficacité.

[Robert Asselin](#), chef de la direction d'U15 Canada, [Mme Lussier](#) et [M. Salt](#) ont encouragé les programmes d'innovation, tels que le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science (BOREALIS) et IDEeS, à stimuler la commercialisation¹⁶. Toutefois, le Comité a également entendu que le programme IDEeS n'est pas suffisamment arrimé aux processus d'approvisionnement. [M. Lagassé](#) a indiqué que, bien que le programme permette de développer les capacités des entreprises canadiennes, « il n'y a pas de mécanisme contractuel ensuite pour que le gouvernement acquière ces capacités ». M. Salt a recommandé de s'inspirer des modèles britannique et australien en transformant le programme IDEeS en une institution officielle d'accélération en matière de défense, de façon à réduire l'importance accordée à la concurrence pour l'obtention de subventions et à offrir davantage de possibilités de contrats directs.

15 INDU, [Témoignages](#), 8 octobre 2025, 1740 (Salt); INDU, [Témoignages](#), 5 novembre 2025, 1825 (Shimooka); INDU, [Témoignages](#), 5 novembre 2025, 1830 (Philippe Lagassé, professeur agrégé, Université Carleton, à titre personnel); INDU, [Témoignages](#), 26 novembre 2025, 1705 (Pestic); InDro Robotics, [Présentation au Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes](#); Association canadienne de l'industrie de la chimie, [Renforcer la chaîne d'approvisionnement de l'industrie canadienne de la défense](#), mémoire présenté au comité INDU; Gouvernement du Canada, [IDEeS](#); Gouvernement du Canada, [Recherche et développement pour la défense Canada](#).

16 Gouvernement du Canada, [Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science \(BOREALIS\)](#).



[M. Berger](#) a proposé d'abroger la Politique des RIT, faisant valoir que les pratiques actuelles imposent un fardeau administratif aux PME sans produire de résultats proportionnels. D'autres, dont [Mme Cianfarani](#), [M. Hodgett](#) et [Mme Lussier](#), se sont dits en faveur d'une réforme ou d'une révision de cette politique, de façon à l'appliquer plus tôt et plus activement, à accroître sa transparence et son caractère contraignant, et à l'aligner plus étroitement sur les créneaux industriels stratégiques.

Enfin, [M. Lombardi](#) a indiqué que les délais d'approvisionnement, qui peuvent s'étendre sur des années, ne sont pas adaptés à « un logiciel qui devient obsolète en quelques mois s'il n'est pas constamment mis à jour ». En s'appuyant sur l'expérience de l'Ukraine, lui et [Mme Intson](#) ont souligné les avantages liés à l'utilisation de la « masse attritionnelle » – des technologies plus petites et moins coûteuses, telles que les essaims de drones, qui peuvent être produites à grande échelle et facilement remplacées – et des modèles d'approvisionnement qui favorisent l'itération rapide et le prototypage à la demande.

Difficultés d'accès aux capitaux et financement ciblé en défense

Des témoins ont expliqué que les lacunes en matière de financement empêchent les innovateurs canadiens du secteur de la défense de devenir de solides fournisseurs nationaux ou des exportateurs compétitifs à l'échelle mondiale. Plusieurs d'entre eux ont souligné que, en l'absence de revenus prévisibles, les prêteurs privés et les investisseurs sont généralement réticents à financer la croissance des PME et des entreprises en expansion dans le domaine de la défense. [M. Chaulk](#) définit ces dernières comme des entreprises qui ont dépassé le stade expérimental, ont des produits validés, génèrent des revenus, emploient des équipes expérimentées et sont sur le point de connaître une croissance accélérée. [M. Hodgett](#), par exemple, a expliqué que les contrats à court terme – souvent d'une durée d'un an avec possibilité de prolongation – ne constituent pas une garantie de revenus suffisante pour convaincre les banques et les autres fournisseurs de capitaux d'investir. Ces témoins ont aussi évoqué la stigmatisation associée aux dépenses en capital dans le secteur de la défense. [M. Lombardi](#) a cité le cas d'un entrepreneur qui s'est vu refuser des services bancaires en raison des risques perçus associés à ce secteur. [M. Gharagozli](#) a expliqué au Comité que les investisseurs canadiens sont souvent réticents à financer des technologies de défense qui nécessitent beaucoup de matériel et d'infrastructures.

[Kevin Reed](#), président du Defence, Security and Resilience Bank Development Group (« banque DSR »), a ajouté que « les plafonds de dépense, les pressions en faveur de l'équilibre budgétaire et les cadres réglementaires, tels que Bâle III et Bâle IV[,] » limitent

encore davantage l'octroi de prêts dans le secteur de la défense¹⁷. M. Reed a plaidé en faveur de la participation du Canada à la banque DSR, indiquant que « [s]i le Canada souscrivait à cette banque à hauteur de 10 milliards de dollars, 2 milliards devraient être versés sur une période de quatre ans, et 8 milliards seraient exigibles, ce qui générerait au moins 50 milliards de dollars de capacité de financement par l'intermédiaire des banques commerciales canadiennes, et ce, sans augmenter la dette souveraine ».

À cet égard, [M. Jacques](#) a dit au Comité que des investissements en défense nationale devaient être considérés dans un contexte de contraintes budgétaires, étant donné que « le ratio de la dette au PIB du pays ne peut pas augmenter indéfiniment ». [Il](#) a aussi ajouté qu'« il y a un moment où l'économie doit croître de telle manière qu'elle génère assez de revenus pour payer les biens et les services auxquels les Canadiens s'attendent et dont ils bénéficient ».

Dans ce contexte, [M. Smith](#) a dit croire que « la mesure la plus efficace que le gouvernement puisse prendre est de semer les graines d'un écosystème de capital-risque afin de garantir que les technologies essentielles en phase de démarrage passent du stade de concept à celui de commercialisation ». Quant à [M. Hodgett](#), il a recommandé d'octroyer des contrats pluriannuels aux innovateurs en phase de démarrage afin qu'ils bénéficient de revenus prévisibles. Selon [lui](#), la conclusion de contrats initiaux pluriannuels offrirait aux PME du secteur de la défense la certitude nécessaire pour investir et se développer, et des institutions telles que la Banque de développement du Canada (BDC) et Exportation et développement Canada, pourraient mieux soutenir ces entreprises en offrant du financement – comme des prêts en capital – garanti directement par des contrats d'approvisionnement du gouvernement. De même, [North Vector Dynamics](#) et la [NordSpace Corporation](#) ont tous deux souligné dans leur mémoire que le Programme de mobilisation des entreprises pour la défense et la sécurité, offert par la Banque de développement du Canada, fournit du financement pour aider les entreprises à augmenter leur capacité de production.

Talents, lacunes en matière de formation et diversité de la main-d'œuvre

Bien que l'industrie canadienne de la défense génère de nombreux emplois hautement spécialisés, les témoins ont fait état de pénuries persistantes touchant des professions clés dans l'ensemble de la chaîne de valeur de la défense, ainsi que de lacunes en matière de diversité de la main-d'œuvre. [M. Foster](#) et [M. Mueller](#) ont signalé des difficultés à recruter et à conserver une main-d'œuvre qualifiée, qu'ils attribuent à la

17 BIS, [The Basel Framework](#).



faiblesse des parcours de formation en sciences, en technologies, en ingénierie et en mathématiques au pays. Les mémoires soumis par [Universités Canada](#), [U15 Canada](#) et [l'École de technologie supérieure](#) (ÉTS) ont insisté sur la nécessité d'établir des parcours intégrés de développement des talents conjuguant la recherche et la formation pratique avec les besoins de l'industrie, et ont proposé d'élargir l'offre de programmes d'enseignement coopératif, de microcertifications et d'apprentissage expérientiel axé sur la défense afin de combler les lacunes en compétences.

En ce qui concerne la diversité de la main-d'œuvre, quelques témoins ont affirmé que le secteur de la défense pouvait mettre en œuvre efficacement des pratiques d'emploi inclusives. [Mike Greenley](#), président-directeur général de MDA Space, était d'avis que la diversité et l'inclusion pouvaient et devaient devenir des pratiques courantes en entreprise, et a cité l'expérience de MDA Space dans le suivi de la diversité culturelle et de genre en vue d'en améliorer la représentation. [M. Langlais](#) a reconnu que des déséquilibres entre les sexes persistent dans la main-d'œuvre de ce secteur, et a ajouté qu'une stratégie industrielle de défense axée sur les PME pourrait contribuer à réduire ces écarts. Selon [lui](#), les PME dirigées par des femmes qui cherchent à contribuer aux objectifs stratégiques de défense et de sécurité sont touchées de manière disproportionnée par la complexité des cadres d'approvisionnement et de RIT, et la simplification de ces processus favoriserait leur participation. De plus, au sujet d'un éventuel programme offrant des occasions de marchés en défense aux PME dirigées par des femmes, [M. Langlais](#) a déclaré qu'une telle initiative pourrait être bénéfique, mais a averti qu'elle ne devait pas nuire à la livraison rapide des capacités nécessaires, et a ajouté que les deux objectifs pouvaient être poursuivis en parallèle.

Infrastructures nordiques, partenariat avec les Autochtones et développement de la main-d'œuvre

Des témoins ont rappelé qu'au chapitre de la défense, les collectivités nordiques et autochtones apportent des capacités essentielles sur les plans géographique, opérationnel et industriel. [M. Leuprecht](#) a situé la défense et la sécurité dans un contexte plus large de cohésion sociale, soulignant que l'état de préparation de l'Arctique dépend de collectivités nordiques résilientes, capables de résister aux menaces cinétiques et à l'ingérence étrangère. [Mme Redfern](#) et [M. Hendriksen](#) ont souligné que, dans l'Arctique, les investissements dans les infrastructures remplissent souvent plusieurs objectifs à la fois, contribuant au bien-être des communautés, au développement économique régional et à la sécurité nationale. Dans cette perspective, ces derniers, de même que [M. Van Dine](#) et [Goran Pesic](#), président et directeur général de Samuel Associates Inc., ont préconisé des investissements soutenus dans les infrastructures essentielles, notamment les corridors de transport, les systèmes

d'énergie propre, les télécommunications et le logement, nécessaires pour assurer la résilience et la préparation. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, [Mme Redfern](#) a soutenu que sans celle-ci, il serait impossible de parvenir à intégrer l'énergie propre, surtout dans les régions rurales et éloignées du Nord du Canada. En plus de reconnaître la nécessité d'infrastructures à usage double ou multiple, [Mme Redfern](#) a fait valoir qu'une planification non coordonnée nuisait à l'efficacité de la mise en œuvre et a réclamé des outils plus intégrés, comme un inventaire unifié des infrastructures nordiques et un système de modélisation pour schématiser les interdépendances.

Le Comité a appris que les contributions des collectivités, organisations et municipalités autochtones du Nord peuvent aider à renforcer les capacités dans l'Arctique et permettre un déploiement réussi des technologies. [Mme Redfern](#) a souligné que de nombreuses technologies marines n'ont pas été testées dans l'Arctique et nécessitent un appui pour être adaptées, tandis que [M. Van Dine](#) et [M. Hendriksen](#) se sont dits d'avis que les régions arctiques pourraient servir de centres d'excellence pour les essais en conditions de froid des véhicules, des capteurs et des systèmes de communication, à condition de bénéficier des partenariats public-privé coordonnés. Dans ce contexte, [Mme Lambert](#) a affirmé qu'il serait encourageant que le Canada se donne pour mission d'être un chef de file mondial dans le déploiement de technologies quantiques et complexes dans l'Arctique et dans des conditions maritimes.

Le Comité a aussi entendu dire que les investissements dans les infrastructures devraient s'accompagner d'efforts pour développer une main-d'œuvre dans le Nord. [M. Vandenberg](#), par exemple, a souligné que la sensibilisation des jeunes élèves et les formations offertes localement étaient essentielles pour susciter l'intérêt des habitants du Nord pour les carrières maritimes et leur en faciliter l'accès.

PRINCIPES FONDAMENTAUX POUR UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE DE DÉFENSE CANADIENNE

Une stratégie industrielle évolutive en matière de défense

« [Si les besoins ne sont pas définis], l'industrie n'investira pas. Elle doit savoir qu'il y aura un acheteur. Elle ne procédera pas sans cela. Il faut donc une politique pour informer l'industrie qu'il y aura un acheteur. »

[Philippe Lagassé](#),
Professeur agrégé, Université Carleton



Lors de sa comparution, qui a eu lieu avant la publication de la SID, [Mme Cianfarani](#) a confirmé que, « [d]’aussi loin qu’on s’en souviene, le Canada n’a jamais eu de SID » et que l’AICDS n’a toujours pas vu « de document provisoire détaillé décrivant les objectifs de la stratégie, ses outils, instruments et cadres, ou encore les capacités que cette stratégie vise à maintenir, à développer et à créer au Canada ». Elle a ajouté que « [si] la SID du Canada doit produire les résultats énoncés par le premier ministre, elle devra être ajustée au fil du temps avec la participation répétée de l’industrie ». [M. Lagassé](#) a réitéré que le gouvernement devait publier sa stratégie de sécurité nationale et une politique de défense complémentaire pour fournir des orientations claires et permettre la planification des besoins futurs.

Faisant écho aux témoins précédents qui ont déclaré que le potentiel du Canada ne résidait pas dans une autosuffisance totale, [Richard Shimooka](#), agrégé supérieur de recherche à l’Institut Macdonald-Laurier, à titre personnel, a observé qu’« il n’y a pas de voie viable, pour le Canada, vers l’autarcie industrielle en matière de défense ». Selon M. Shimooka, le Canada est aux prises avec de grandes lacunes en matière de capacités de défense, ce qui nécessite des actions immédiates ainsi qu’une stratégie à long terme visant à reconstruire la base industrielle de défense. Il a toutefois averti que tenter d’atteindre ces deux objectifs au moyen d’une approche unique risquait de mener à un échec sur les deux plans. Il a affirmé que la SID « doit être subordonnée à la politique de défense du pays, et non l’inverse ».

Prévisibilité à long terme et visibilité de la demande

Les témoins ont insisté sur la nécessité d’une sécurité à long terme – fondée sur la prévisibilité de la demande et la clarté des calendriers d’investissement – pour le développement industriel de la défense. [M. Foster](#) a décrit la croissance de l’industrie de la défense comme une entreprise de longue haleine, qui requiert des contrats pluriannuels prévisibles et des partenariats stratégiques durables, afin de donner à l’industrie la confiance nécessaire pour investir et développer des capacités souveraines. Le [major-général Smyth](#) a rappelé au Comité qu’il faut beaucoup de temps et de ressources pour faire passer des systèmes d’armes complexes du stade du développement à la pleine capacité opérationnelle et, notamment, pour former le personnel des FAC afin d’assurer une utilisation efficace.

Selon [M. Leuprecht](#), le Canada et ses alliés paient leurs équipements de défense beaucoup plus cher, faute d’économies d’échelle. Il a indiqué que des partenariats de 20 à 30 ans conclus avec des alliés permettraient d’optimiser l’utilisation des fonds publics et d’attirer des capitaux, et ce, moyennant des investissements gouvernementaux relativement faibles. Dans le même ordre d’idées, [Mme Cianfarani](#) a fait remarquer que

l'approche transactionnelle du Canada, qui consiste à procéder achat par achat, limite les économies d'échelle et les investissements du secteur privé. Elle a fait valoir que l'établissement de partenariats à long terme avec les principaux entrepreneurs – c'est-à-dire des entreprises qui obtiennent le contrat principal pour la fourniture de biens et de services liés aux besoins du Canada en matière de défense et de sécurité – sur le modèle de la Stratégie nationale de construction navale, permettrait au Canada de planifier ses activités sur plusieurs décennies. [M. Greenley](#) a ajouté que la SID devrait s'articuler autour de feuilles de route technologiques établies pour une période de 20 ans, avec des horizons clairement définis.

Politique « Achetez canadien » et mobilisation de l'industrie nationale

De façon générale, les témoins étaient favorables à l'approche « Achetez canadien » du gouvernement du Canada, qui, comme l'a expliqué [Mme Hembroff](#), s'appliquerait aux secteurs de la défense. [Mme Lussier](#) et [Mme Proulx](#) ont convenu que cette politique était un pas dans la bonne direction. Cependant, Mme Lussier, s'exprimant au nom du secteur aérospatial du Québec, a réclamé « un gouvernement capable de prendre des risques dans sa façon de s'approvisionner, que ce soit au Canada ou à l'étranger ». [Mme Cianfarani](#) a affirmé sans détour que les entreprises canadiennes doivent être impliquées dès le lancement des processus d'approvisionnement en défense.

Certains mémoires préconisaient d'utiliser la politique « Achetez canadien » de façon stratégique comme un outil de politique industrielle, de pair avec un soutien ciblé pour aider les entreprises – en particulier les PME – à s'y retrouver dans les exigences de certification, de conformité et de commercialisation, dont celles de l'*International Traffic in Arms Regulations*, le règlement américain sur le commerce international des armes¹⁸.

[Mme Redfern](#) a signalé que, si la hausse des dépenses de défense et l'objectif d'attribuer au moins 5 % de la valeur des marchés fédéraux à des entreprises autochtones se sont traduits par une participation accrue des Autochtones, la faiblesse des vérifications a permis à des entreprises frauduleuses de sévir¹⁹. Elle a soutenu qu'une véritable participation des Autochtones va au-delà de la simple propriété formelle et doit s'appuyer sur des rapports et des audits transparents, associés au renforcement des

18 Natacha Jean et Arianne Collin, Micrologic, [Renforcer la défense nationale du Canada grâce à la souveraineté numérique : faisons confiance à l'expertise canadienne](#), mémoire soumis au comité INDU, 5 novembre 2025; North Vector Dynamics, [Renforcer les capacités de défense souveraine et résiliente grâce à la technologie canadienne de pointe](#), mémoire soumis au comité INDU, novembre 2025.

19 Gouvernement du Canada, [Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones](#).



capacités, à la formation et à une participation réelle aux projets et au partage des bénéfices, « pour prouver que les Inuits ou les Autochtones ne sont pas seulement des membres symboliques ou une façade pour l'entreprise ».

Partenariat avec l'industrie et les universités

« Lorsque l'excellence en matière de recherche, la capacité industrielle d'intégration et l'approvisionnement prévisible s'harmonisent, les capacités souveraines s'ensuivent. Si nous pouvons parvenir à une bonne harmonisation, nous allons renforcer notre sécurité, stimuler l'innovation et construire les bases technologiques de la prospérité du Canada pour les décennies à venir. »

Robert Asselin,

Chef de la direction, U15 Canada

Plusieurs témoins et mémoires ont souligné la nécessité d'une intégration plus étroite entre universités, PME, grands entrepreneurs de la défense et utilisateurs finaux des FAC, appuyée par des environnements de recherche sécurisés et des bancs d'essai partagés. Mme Lambert et Ashwin K. Iyer, professeur et directeur du Centre for Applied Research in Defence and Dual-use Technologies de l'Université de l'Alberta, à titre personnel, ont laissé entendre qu'une telle collaboration était essentielle pour accélérer l'innovation. Universités Canada, U15 Canada et l'ÉTS ont décrit les universités comme des ressources de défense fondamentales qui fournissent une infrastructure de recherche sécurisée, un personnel hautement qualifié et une capacité de recherche appliquée. L'ÉTS, en particulier, a insisté sur l'importance des établissements intervenant aux niveaux de maturité technologique trois à sept, où se situent les besoins critiques en matière d'atténuation de risques, de prototypage et de préparation à l'industrialisation²⁰.

Des témoins ont aussi indiqué que, si les universités génèrent des talents émergents et de la propriété intellectuelle dans des domaines de pointe, des mécanismes de transition supplémentaires sont nécessaires pour aider les PME à s'orienter dans les systèmes de défense et à favoriser l'adoption de leurs technologies. M. Iyer et M. Berger ont prôné l'utilisation des centres d'essai de l'Accélérateur d'innovation de défense pour

20 Gouvernement du Canada, Niveaux de maturité technologique.

l'Atlantique Nord de l'OTAN²¹. [M. Asselin](#) a salué la création de BOREALIS, qu'il a comparé à la Defense Advanced Research Projects Agency des États-Unis²², comme un moyen de « transformer la recherche avancée en technologie déployable utilisable par les Forces armées canadiennes et par [les] industries les plus avancées » du Canada. [M. Salt](#) a souligné le rôle que pourraient jouer des centres de soutien en aidant les entreprises technologiques émergentes à comprendre les exigences des processus d'approvisionnement en défense. [Il](#) a ajouté que le Canada devrait diversifier ses partenariats industriels en matière de défense et chercher à conclure de nouvelles ententes de R et D à l'international sur des technologies émergentes.

Considérations éthiques et fondées sur les valeurs dans le commerce de la défense

Quelques témoins ont reconnu qu'une stratégie industrielle de défense plus proactive soulève d'épineuses questions relatives à l'exportation d'armements et aux valeurs canadiennes. [M. Lagassé](#) a décrit ces tensions comme des compromis à faire entre : l'interopérabilité des alliés et l'avantage opérationnel; la souveraineté et l'industrie nationale; et les contraintes financières. Il a indiqué que le maintien d'une industrie nationale viable nécessitera probablement une augmentation des exportations, y compris vers des marchés où la situation des droits de la personne et les pratiques démocratiques ne correspondent pas toujours aux préférences du Canada. Bien que [M. Smith](#) ait déclaré qu'il n'existe aucune solution juridique ou technique définitive quant à l'utilisation d'armes létales autonomes, il estimait aussi que la question passe du domaine juridique à celui de la politique à un certain point, et qu'« un gouvernement qui est prêt à utiliser des systèmes d'armes autonomes létales devra accepter un certain niveau de risque et peut-être un certain degré de désordre ». En ce qui concerne les politiques entourant ce type d'armements, [M. Lagassé](#) était d'avis que la question devait être gérée au niveau international, plus particulièrement au sein de l'OTAN, afin que les alliés établissent un cadre commun.

Plusieurs témoins ont également réagi à la suggestion selon laquelle une stratégie industrielle de défense gagnerait à s'appuyer sur un cadre éthique clair pour orienter les décisions en matière d'approvisionnement, de recherche et de financement. [M. Asselin](#) a souligné que la recherche universitaire est déjà assujettie à des mécanismes de gouvernance éthique et à des protections de la liberté académique, et a fait observer que les technologies émergentes telles que l'IA nécessiteront des orientations

21 Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord, [Test Centres](#).

22 États-Unis, [DARPA](#).



stratégiques du gouvernement afin de préciser les usages acceptables. [M. Reed](#) a expliqué que les institutions financières opèrent dans un cadre contraint par des traités et des exigences liées aux cotations, notamment en ce qui concerne les armes interdites par des accords internationaux, et a indiqué que les technologies émergentes comme l'IA ne disposent pas encore d'un cadre de financement pleinement défini, tant au pays que chez les alliés. Du point de vue de la politique industrielle, alors que la SID était en cours d'élaboration, [Mme Hembroff](#) a expliqué que le Canada examine actuellement ses pratiques d'approvisionnement et étudie des modèles alliés, notamment ceux du Royaume-Uni et des États-Unis.

L'AGENCE DE L'INVESTISSEMENT POUR LA DÉFENSE

Le 5 novembre 2025, le Comité a convenu d'inviter Doug Guzman, président-directeur général de l'Agence de l'investissement pour la défense (AID), à comparaître en tant que témoin dans le cadre de son étude²³. Le témoignage n'avait pas eu lieu à l'issue du rapport, mais le Comité a demandé une occasion ultérieure de rencontrer M. Guzman. Dans l'intervalle, le Comité a entendu d'autres témoins qui ont abordé le rôle et le champ d'action prévus de l'AID.

« Il n'y a pas de place pour le cloisonnement en ce moment; nous ne sommes pas en temps de paix. »

[Wendy Hadwen](#),

Sous-ministre adjointe, Politiques-Industrie, ministère de la Défense nationale

Selon [Mme Hadwen](#), l'AID est le reflet d'un engagement « à résoudre le problème de l'approvisionnement ». [M. Leuprecht](#) a déclaré que l'Agence a le potentiel de soutenir financièrement des innovations risquées mais très prometteuses dans le secteur de la défense, en particulier chez les PME qui manquent actuellement de soutien et qui sont susceptibles d'être rachetées par des sociétés étrangères. [M. Shimooka](#) a dit appuyer l'intention qui sous-tend l'AID, mais a laissé entendre que sa structure actuelle risque de créer un autre goulot d'étranglement. Il a préconisé une réforme fondamentale qui attribuerait la responsabilité à une seule autorité compétente en matière d'approvisionnement. [North Vector Dynamics](#) a également salué la création de l'AID comme une étape vers la rationalisation des processus d'approvisionnement, mais a jugé peu probable qu'elle traite des marchés publics de petite envergure, c'est-à-dire d'une taille convenant aux jeunes pousses du secteur de la défense souveraine, sans que des

23 INDU, [Procès-verbal](#), réunion 13, 5 novembre 2025.

réformes plus larges soient menées à l'échelle du système. [M. Fergusson](#) s'est montré sceptique quant à la capacité de l'Agence à réformer en profondeur l'approvisionnement en défense et a estimé que toute amélioration serait probablement minime.

CONCLUSION

Un message clé s'est dégagé des témoignages entendus par le Comité : la Stratégie industrielle de défense et les initiatives connexes du Canada, y compris l'Agence de l'investissement pour la défense et la politique « Achetez canadien », offrent une occasion opportune d'aligner la sécurité nationale, la résilience économique et le leadership technologique – à condition que leur mise en œuvre repose sur des priorités claires, des choix pragmatiques et une détermination soutenue. Pour que cette stratégie soit fructueuse, le gouvernement du Canada devra concentrer ses efforts sur de nombreuses capacités souveraines et stratégiques, assurer une prévisibilité et une demande à long terme, moderniser l'approvisionnement et mobiliser les capitaux et les talents à l'échelle nationale.

Les témoins ont aussi rappelé au Comité que chaque choix industriel implique des considérations relatives à l'interopérabilité, à la responsabilité budgétaire et aux valeurs démocratiques. Les conclusions du présent rapport visent à éclairer la prise de décisions du Parlement et du gouvernement du Canada afin que l'augmentation des dépenses de défense apporte à la population canadienne une sécurité, une prospérité et une puissance industrielle durables.

ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

| Organismes et individus | Date | Réunion |
|--|------------|---------|
| À titre personnel | 2025/10/01 | 5 |
| Ashwin K. Iyer, professeur, directeur, Centre for Applied Research in Defence and Dual-use Technologies, University of Alberta | | |
| Madeleine Redfern, cheffe de l'exploitation, directrice régionale du nord, CanArctic Inuit Networks Inc. | | |
| Ministère de l'Industrie | 2025/10/01 | 5 |
| Kendal Hembroff, sous-ministre adjointe déléguée, Secteur de l'industrie | | |
| Ministère de la Défense nationale | 2025/10/01 | 5 |
| Wendy Hadwen, sous-ministre adjointe, Politiques-Industrie | | |
| Mgén Jeff Smyth, chef, Développement des forces aériennes et spatiales, Aviation royale canadienne | | |
| Institut Macdonald-Laurier | 2025/10/01 | 5 |
| Heather Exner-Pirot, directrice, Énergie, ressources naturelles et environnement | | |
| ACME Testing and Consulting | 2025/10/08 | 7 |
| Richard Borger | | |
| À titre personnel | 2025/10/08 | 7 |
| Alexander Salt, boursier postdoctoral Triple Helix | | |
| Bureau du directeur parlementaire du budget | 2025/10/08 | 7 |
| Jason Jacques, directeur parlementaire du budget par intérim | | |
| Christopher Penney, conseiller principal | | |

| Organismes et individus | Date | Réunion |
|--|-------------|----------------|
| U15 Canada Robert Asselin, chef de la direction | 2025/10/08 | 7 |
| Association des industries aérospatiales du Canada Mike Mueller, président et chef de la direction | 2025/10/22 | 9 |
| Association des industries canadiennes de défense et de sécurité Christyn Cianfarani, présidente-directrice générale | 2025/10/22 | 9 |
| MDA Space Mike Greenley, président-directeur général | 2025/10/22 | 9 |
| ONE9 Michael Smith, chef officier des opérations | 2025/10/22 | 9 |
| The Icebreaker Matthew Lombardi, cofondateur | 2025/10/22 | 9 |
| À titre personnel Philippe Lagassé, professeur agrégé, Carleton University Christian Leuprecht, professeur, Collège militaire royal du Canada et Université Queen's Richard Shimooka, agrégé supérieur de recherche, Macdonald-Laurier Institute | 2025/11/05 | 13 |
| Ville de Yellowknife Ben Hendriksen, maire Stephen Van Dine, directeur municipal | 2025/11/05 | 13 |
| Defence, Security & Resilience Bank Development Group Kevin Reed, président | 2025/11/05 | 13 |
| Sentinel Research and Development Inc. Katheron Intson, directrice générale | 2025/11/05 | 13 |

| Organismes et individus | Date | Réunion |
|--|-------------|----------------|
| À titre personnel | 2025/11/19 | 15 |
| James Fergusson, chercheur principal, Centre d'étude sur la défense et la sécurité, University of Manitoba | | |
| Richard Foster, administrateur général et vice-président, L3Harris Canada | | |
| Robert Huebert, professeur, Centre for Military, Security and Strategic Studies, University of Calgary | | |
| Corps canadien des commissionnaires | 2025/11/19 | 15 |
| Michael Langlais, vice-président, Développement en risque | | |
| H2 Analytics Inc. | 2025/11/19 | 15 |
| Hugo Hodgett, directeur général | | |
| Industrie Quantique Canada | 2025/11/19 | 15 |
| Lisa Lambert, présidente-directrice générale | | |
| Aéro Montréal | 2025/11/26 | 17 |
| Mélanie Lussier, présidente-directrice générale | | |
| Fédération des chambres de commerce du Québec | 2025/11/26 | 17 |
| Véronique Proulx, présidente-directrice générale | | |
| GALAXIA Mission Systems | 2025/11/26 | 17 |
| Arad Gharagozli, chef de la direction | | |
| Samuel Associates Inc. | 2025/11/26 | 17 |
| Goran Pesic, président et directeur général | | |
| Solace Power Inc. | 2025/11/26 | 17 |
| Neil Chaulk, directeur général | | |
| Western Arctic Marine Training Consortium | 2025/11/26 | 17 |
| John Vandenberg, directeur exécutif | | |

ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

ACME Testing and Consulting

Association canadienne de l'industrie de la chimie

Briggs, Kyle

Defence, Security & Resilience Bank Development Group

Durand, David

École de technologie supérieure

InDro Robotics

Micrologic

Misra, Tara June

NordSpace Corporation

North Vector Dynamics

Polytechnics Canada

Samuel Associates Inc.

U15 Canada

Universités Canada

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ([réunions nos 5, 7, 9, 13, 15, 17, 19, 25, 26 et 28](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Ben Carr

Rapport complémentaire du Parti conservateur au deuxième rapport du Comité permanent de l'industrie et de la technologie intitulé « Stratégie Industrielle de défense »

Mars 2026

Ce qui suit reflète le point de vue des députés conservateurs au sein du Comité permanent de l'industrie et de la technologie concernant le rapport du Comité sur la Stratégie Industrielle de défense du Canada.

La capacité industrielle de défense du Canada doit être considérée comme s'inscrivant dans une stratégie nationale plus large en matière de souveraineté et de résilience. Alors que le Canada entre dans une ère géopolitique plus incertaine, la puissance économique, la sécurité énergétique, les capacités technologiques et l'état de préparation militaire sont de plus en plus indissociables. Une stratégie industrielle de défense crédible doit donc contribuer non seulement aux résultats en matière d'approvisionnement, mais aussi à un Canada plus fort et plus autonome, capable de défendre son territoire et de soutenir ses alliés. En fin de compte, la politique industrielle de défense n'est pas un simple exercice d'approvisionnement, mais un moyen concret par lequel le Canada transforme ses ressources, ses talents, sa géographie et sa technologie en capacités souveraines.

En termes clairs, les conservateurs considèrent que le renouveau de l'industrie de la défense est indissociable de quatre objectifs nationaux interdépendants :

premièrement, rétablir l'autonomie stratégique en matière d'énergie et de ressources critiques ;
deuxièmement, reconstruire la capacité militaire grâce à des marchés publics plus rapides et plus agiles ;
troisièmement, affirmer la souveraineté dans l'Arctique grâce à des infrastructures nordiques à double usage ; et
quatrièmement, garantir la souveraineté numérique afin que les données, les systèmes et la propriété intellectuelle liés à la défense restent sous contrôle canadien.

Une stratégie industrielle de défense qui ignore ces fondements ne produira que des processus sans pouvoir.

À cet égard, les conservateurs partagent bon nombre des conclusions établies par le rapport et souhaitent ajouter les informations supplémentaires suivantes.

A. Ressources stratégiques, sécurité énergétique et chaînes d'approvisionnement des alliés

1) Minéraux critiques et chaînes d'approvisionnement des alliés

Le patrimoine en ressources naturelles du Canada, en particulier l'énergie et les minéraux critiques, offre à la fois des opportunités économiques et un levier géopolitique. Une exploitation responsable renforce la capacité du Canada à soutenir ses alliés, à réduire sa dépendance envers les régimes autoritaires et à consolider sa souveraineté.

Les témoins ont souligné que, bien que le Canada dispose de réserves extraordinaires de minéraux critiques, les capacités nationales de traitement et de raffinage restent limitées. Le renforcement de ces capacités permettrait de réduire la dépendance vis-à-vis d'États adversaires pour les intrants utilisés dans les technologies de pointe et à double usage. Heather Exner-Pirot a fait remarquer le décalage entre la richesse minérale du Canada et sa capacité limitée à raffiner et à traiter ces ressources sur son territoire.¹

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada élabore, en collaboration avec ses alliés, un plan de chaîne d'approvisionnement de défense en minéraux critiques visant à accélérer la production canadienne, en particulier les capacités de transformation et de raffinage (y compris le raffinage des sous-produits), afin que le Canada et ses alliés ne soient pas stratégiquement dépendants d'adversaires pour des intrants clés.

2) Les exportations de gaz naturel comme outil de sécurité : renforcer les alliés et financer les capacités de souveraineté

Les témoignages ont souligné que l'exploitation des ressources naturelles du Canada, en particulier du gaz naturel, a des implications tant économiques que sécuritaires. Plusieurs ont fait remarquer que le Canada a laissé passer des occasions d'exporter du gaz naturel vers des alliés à la recherche d'un approvisionnement fiable.

Christian Leuprecht a déclaré que « L'exportation de gaz naturel et de minéraux critiques est la meilleure façon pour le Canada d'être un allié loyal envers ses alliés et partenaires de l'Europe et de la région indo-pacifique », et a averti que « de ne pas exporter d'énergie vers l'Europe revient à subventionner la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine »²

Les exportations d'énergie renforcent les alliés, réduisent l'influence des adversaires et génèrent des revenus qui soutiennent la souveraineté et la capacité de défense du Canada.³

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada mette en œuvre un plan clair visant à la fois à établir une réserve stratégique d'énergie renforcée par une capacité d'exportation de GNL accélérée et soutenue par l'accès aux marchés alliés (en particulier l'Europe), en reconnaissant que les exportations d'énergie constituent un levier stratégique qui renforce les alliés, affaiblit les adversaires et génère des revenus pour la défense et la capacité industrielle du Canada.

B. Infrastructures de souveraineté dans l'Arctique et le Nord

3) Les PRM/MRM du Nord en tant qu'infrastructures de souveraineté

¹ <https://openparliament.ca/committees/industry-and-technology/45-1/5/heather-exner-pirot-1/>

² <https://openparliament.ca/committees/industry-and-technology/45-1/13/christian-leuprecht-1/>

³ [Madeleine Redfern \(cheffe de l'exploitation, CanArctic Inuit Networks Inc., à titre personnel\) devant le Comité de l'industrie et de la technologie | openparliament.ca](#)

Une énergie fiable est essentielle aux infrastructures du Nord, aux installations de défense et au développement des communautés. Les régions nordiques restent fortement dépendantes d'une production d'électricité au diesel coûteuse.

Madeleine Redfern a souligné qu'une énergie fiable et abordable est « le fondement de tout le reste », et a identifié les PRM/MRM comme faisant partie des rares technologies capables de fournir une alimentation de base stable dans les régions isolées.⁴

Recommandation :

En partenariat avec les communautés autochtones, le gouvernement du Canada devrait mener une étude approfondie sur la viabilité des PRM/MRM dans le Nord, en mettant l'accent sur les avantages économiques et stratégiques potentiels, le respect de normes environnementales raisonnables et la contribution de tout projet PRM/MRM au renforcement de la souveraineté du Canada.

4) Planification des infrastructures dans le Nord : un inventaire consolidé des actifs et une planification séquentielle intégrée

Les témoins ont évoqué un défi récurrent dans le développement des infrastructures dans le Nord : les projets sont mis en œuvre sans une compréhension globale des actifs existants et de leur état.

Madeleine Redfern a appelé à « l'établissement d'un inventaire de tous les actifs existants, ainsi que de leur âge et de leur état... qu'il s'agisse des télécommunications, des transports ou de l'énergie », soulignant que la planification des infrastructures doit tenir compte des interdépendances, telles que les besoins énergétiques des infrastructures de télécommunications.

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec ses partenaires territoriaux et autochtones, établisse et tienne à jour un inventaire unique et consolidé des actifs du Nord (télécommunications, transports, énergie), indiquant leur état, leur âge et leur séquence de mise en œuvre, afin d'éviter les dépenses fragmentaires et de donner la priorité aux infrastructures habilitantes (en particulier un approvisionnement énergétique stable).

5) Infrastructures « à double usage » dans le Nord : souveraineté et vie quotidienne

L'Arctique canadien représente à la fois une opportunité et une vulnérabilité. Le passage du Nord-Ouest devrait jouer un rôle croissant dans le transport maritime mondial, tandis que les régions nordiques recèlent d'importantes ressources naturelles et des minéraux essentiels.

Les témoins ont souligné que les investissements dans les infrastructures devaient servir à la fois les communautés nordiques et les objectifs de souveraineté du Canada. Madeleine Redfern

⁴ [Madeleine Redfern \(cheffe de l'exploitation, CanArctic Inuit Networks Inc., à titre personnel\) devant le Comité de l'industrie et de la technologie | openparliament.ca](#)

a insisté sur le fait que l'amélioration des infrastructures dans le Nord facilite la vie quotidienne tout en renforçant la présence opérationnelle et le contrôle territorial du Canada.⁵

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada donne la priorité aux investissements dans les infrastructures nordiques explicitement conçues à la fois pour la souveraineté et la vie quotidienne (« à double usage »), avec des critères clairs garantissant que les dépenses liées à la défense améliorent la portée opérationnelle, la présence permanente, la logistique et la qualité de vie des communautés nordiques.

6) Mettre en place une redondance des télécommunications dans l'Arctique et une surveillance du domaine sous-marin (fibre optique et capteurs)

Les câbles sous-marins constituent le pilier de l'infrastructure mondiale des communications et revêtent une importance croissante pour la connectivité dans le Nord. Madeleine Redfern a souligné que ces infrastructures peuvent également servir à la surveillance environnementale grâce à des capteurs intégrés.⁶

Les câbles sous-marins étant des cibles de choix pour les actes de sabotage, la redondance est essentielle. Mme Redfern a souligné que la « redondance » est nécessaire pour préserver des communications à sécurité intégrée en cas de dommages aux infrastructures sous-marines.

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada accorde la priorité à la redondance de la connectivité dans l'Arctique (y compris la fibre optique sous-marine) et soutienne les infrastructures sous-marines équipées de capteurs afin de renforcer la surveillance, la résilience et la souveraineté.

7) Relève de main-d'œuvre maritime dans le Nord (recrutement, formation, équipement, expérience en mer)

Les témoignages ont mis en évidence des pénuries de main-d'œuvre dans les métiers maritimes essentiels à la sécurité maritime et à l'activité économique.

Madeleine Redfern a fait remarquer que « tous nos grands établissements de formation maritime sont situés dans nos latitudes méridionales »⁷ Elle a en outre averti que les capacités de formation actuelles ne permettraient de former suffisamment de diplômés pour pourvoir que 42 % des postes maritimes requis dans les années à venir.

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada renforce les capacités de formation maritime dans le Nord, notamment par des actions de sensibilisation dans les écoles du Nord, des aides financières, la

⁵ [Madeleine Redfern \(cheffe de l'exploitation, CanArctic Inuit Networks Inc., à titre personnel\) devant le Comité de l'industrie et de la technologie | openparliament.ca](#)

⁶ [Témoignages au Comité permanent de l'industrie et de la technologie - témoignages No.05 - 45-1](#)

⁷ Ibidem

modernisation des équipements, l'agrandissement des installations de formation et le financement de stages pratiques, afin de renforcer les capacités de main-d'œuvre pour les transporteurs commerciaux, la Garde côtière et la Marine.

C. Leviers en matière d'approvisionnement de défense et de politique industrielle

Le Canada doit passer d'une culture d'approvisionnement axée sur les processus à une culture d'approvisionnement axée sur les capacités. Le succès devrait être mesuré par la mise en service en temps opportun des capacités opérationnelles.

8) Remédier aux problèmes fondamentaux de l'approvisionnement de défense : responsabilité unique, outils dynamiques, échéances contraignantes

Les témoins ont largement convenu que le système d'approvisionnement du Canada avait besoin d'une réforme. Les entreprises produisant des technologies pertinentes sont souvent confrontées à une gouvernance fragmentée et à des délais interminables.⁸

Christyn Cianfrani a décrit des cycles d'approvisionnement de cinq à quinze ans, avertissant que de tels délais risquent d'« épuiser, en fait, la trésorerie des petites entreprises ».⁹

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada entreprenne une réforme fondamentale des marchés publics de défense afin de remédier simultanément aux problèmes de gouvernance et d'exécution, en réduisant la fragmentation, en établissant une responsabilité unique et claire, et en mettant en œuvre des outils d'approvisionnement dynamiques, notamment des normes de service contraignantes, des pouvoirs d'achat délégués et le recours à des capacités de sous-traitance externes lorsque cela est approprié, afin que les capacités de défense puissent être déployées selon des délais pertinents sur le plan opérationnel, en quelques mois lorsque cela est possible, et en quelques années plutôt qu'en plusieurs décennies lorsque la complexité l'exige, tout en maintenant la responsabilité envers les contribuables.

9) Éliminer les obstacles systémiques qui empêchent les PME canadiennes d'être compétitives (notamment les délais d'obtention des habilitations de sécurité)

Les PME sont confrontées à des désavantages structurels dans le système de passation des marchés, notamment de longs délais d'obtention des habilitations de sécurité et des retards dans les décisions d'attribution des contrats.

Matthew Lombardi a déclaré que les entreprises peuvent attendre en moyenne 18 mois pour obtenir des habilitations de sécurité et a qualifié le système de « n'est tout simplement pas conçu pour les PME »¹⁰

⁸ [ACMETestingAndConsulting-e.pdf](#)

⁹ [Témoignages - Comité INDU \(45-1\) - No. 9 - Chambre des communes du Canada](#)

¹⁰ [Témoignages - Comité INDU \(45-1\) - No. 9 - Chambre des communes du Canada](#)

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada réforme les processus d'approvisionnement en matière de défense et d'habilitation de sécurité afin d'éliminer les obstacles systémiques, notamment les délais d'attente importants et les processus d'intégration imprévisibles, qui empêchent les PME, les nouvelles entreprises et les entreprises en phase de croissance canadiennes de participer pleinement et de manière concurrentielle aux marchés de défense.

10) Adapter les processus d'approvisionnement au type de capacité, y compris le déploiement rapide lorsque cela est approprié

Les témoins ont souligné que les délais d'approvisionnement devaient refléter le type de capacité acquise. Certains systèmes nécessitent des délais longs, tandis que d'autres, tels que les logiciels, les capteurs et les technologies de lutte contre les drones, peuvent être déployés beaucoup plus rapidement.¹¹

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada adapte les processus d'approvisionnement en matière de défense et les normes de service au type de capacité, en reconnaissant que certains systèmes, tels que les drones, les systèmes de lutte contre les UAS, les logiciels, les capteurs et les outils cybernétiques, peuvent et doivent être acquis et déployés en quelques mois, tandis que les plateformes plus importantes (par exemple, les aéronefs et les navires) nécessitent raisonnablement des délais d'acquisition plus longs.

11) Utiliser l'approvisionnement de manière stratégique pour développer des capacités canadiennes prêtes à l'exportation

L'approvisionnement en matière de défense peut renforcer les entreprises canadiennes et garantir le contrôle national de technologies critiques telles que l'infrastructure infonuagique, l'intelligence artificielle et la cybersécurité.

Katherin Intson a déclaré que les FAC ne peuvent à elles seules soutenir les fabricants modernes du secteur de la défense,¹² tandis que les données fournies par L3Harris Canada ont mis en évidence le caractère axé sur l'exportation du secteur de la défense.¹³

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada utilise l'approvisionnement en matière de défense de manière stratégique en :

(a) établissant des filières d'approvisionnement donnant la priorité au Canada pour les capacités souveraines et sensibles sur le plan de la défense (notamment le nuage, l'IA et la cybersécurité, ainsi que les systèmes non soumis à l'ITAR, qui permettent la libre circulation des technologies et

¹¹ [Témoignages - Comité INDU \(45-1\) - No. 9 - Chambre des communes du Canada](#)

¹² [Témoignages - Comité INDU \(45-1\) - No. 13 - Chambres des communes du Canada](#)

¹³ [Témoignages au Comité permanent de l'industrie et de la technologie - Témoignages No.15 - 45-1](#)

l'intégration des entreprises au sein de l'écosystème mondial de l'approvisionnement en matière de défense); et

(b) accordant la priorité aux investissements de défense dans les entreprises canadiennes qui ont soit validé leur présence sur les marchés internationaux, soit démontré une voie crédible vers la préparation à l'exportation, en veillant à ce que les dépenses de défense renforcent des capacités évolutives et durables plutôt qu'une dépendance à long terme à l'égard des seuls marchés publics périodiques ; et

c) en tenant dûment compte des défis inhérents auxquels sont confrontées les PME pour accéder aux marchés mondiaux

12) Remplacer la politique sur les retombées industrielles et technologiques (RIT) par une approche axée sur les résultats en matière de capacités industrielles (propriété intellectuelle réelle, talents, rendement — résultats vérifiables)

La politique sur les RIT vise à tirer parti des contrats de défense pour renforcer l'industrie canadienne en imposant des investissements proportionnels à la valeur d'un contrat de défense. Cependant, des témoins ont indiqué que le programme peut récompenser la conformité administrative plutôt que le développement réel des capacités.

ACME Testing and Consulting a déclaré que les maîtres d'œuvre « détournent l'usage et l'application prévus » de la politique des retombées industrielles et technologiques et que peu d'attention est accordée aux résultats vérifiables.¹⁴

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada modernise et réoriente la politique sur les retombées industrielles et technologiques (RIT) pour en faire un cadre axé sur les résultats qui donne la priorité aux capacités industrielles canadiennes vérifiables, notamment la propriété intellectuelle conservée au Canada, les talents qualifiés formés, la capacité de production développée et la préparation à l'exportation, plutôt qu'à la conformité sur le papier ou aux multiplicateurs financiers.

D. Architecture de l'innovation à la mise en œuvre

13) Aligner la recherche et le développement universitaires sur les priorités de la défense et les relier aux marchés publics (conserver la propriété intellectuelle au Canada)

Le défi du Canada ne réside pas dans la découverte, mais dans la commercialisation et la conservation de la propriété intellectuelle. Trop souvent, la recherche canadienne est financée au pays, mais commercialisée ailleurs.

¹⁴ [Témoignages - Comité INDU \(45-1\) - No. 7 - Chambre des communes du Canada](#)

Universités Canada a déclaré que les atouts du Canada en matière de recherche ne se traduisent pas par une commercialisation et une expansion suffisantes sur le marché intérieur.¹⁵

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada adopte une perspective axée sur la souveraineté et les capacités nationales pour les programmes de recherche et d'innovation financés par des fonds publics, y compris la recherche universitaire et les aides à la recherche et au développement destinées aux entreprises, en :

- *identifiant les domaines de compétences prioritaires (par exemple, la défense, la sécurité, les infrastructures essentielles, la résilience numérique, l'énergie, l'espace) ;*
- *veillant à ce que les sources de financement préservent l'indépendance académique tout en créant des voies facultatives, attrayantes et bien définies vers la commercialisation et les marchés publics ; et*
- *renforçant le « continuum » allant de la recherche à l'application en passant par les marchés publics, afin que la propriété intellectuelle, les entreprises et les talents canadiens puissent se développer au Canada plutôt que d'être vendus prématurément ou perdus.*

14) Mettre en place BOREALIS en tant qu'agence canadienne de type DARPA dotée de pouvoirs d'approvisionnement

Robert Asselin a déclaré que le Canada souffrait d'un « échec historique » dans la mise en lien des découvertes issues de la recherche avec leur déploiement industriel.¹⁶

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada rende BOREALIS pleinement opérationnelle en tant qu'agence d'innovation en matière de défense axée sur la mission, sur le modèle de la DARPA, en :

- *lui confiant un mandat clair visant à faire passer les idées de la recherche au prototypage, puis à la commercialisation et enfin aux marchés publics ;*
- *alignant explicitement le financement sur les capacités de défense souveraines et les industries critiques ;*
- *garantissant des voies d'accès directes, structurées et prévisibles aux marchés publics du MDN et des FAC afin de créer un effet de « client ancrage » pour les entreprises canadiennes ;*
- *concevant l'agence de manière à favoriser les résultats à double usage, l'expérimentation rapide et la tolérance à l'égard des risques gérés, conformément au modèle américain de la DARPA, qui a fait ses preuves ; et*
- *œuvrant au déploiement de l'innovation comme moyen de renforcer les capacités souveraines du Canada.*

¹⁵ [Témoignages - Comité INDU \(45-1\) - No. 16 - Chambre des communes du Canada](#)

¹⁶ [Témoignages au Comité permanent de l'industrie et de la technologie - Témoignages No.07 - 45-1](#)

15) Exploiter pleinement les centres d'essais et les accélérateurs au réseau du DIANA de l'OTAN pour soutenir les entreprises canadiennes

Les témoins ont indiqué que les centres d'essais au réseau du DIANA de l'OTAN, des installations spécialisées qui soutiennent l'innovation technologique au sein de l'alliance de l'OTAN, sont sous-utilisés malgré la demande des entreprises cherchant à faire valider et certifier leurs technologies de défense.

ACME Testing and Consulting a fait état d'une « activité très limitée »¹⁷ dans ces centres.

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada augmente considérablement l'utilisation des centres d'essais et des accélérateurs au réseau du DIANA de l'OTAN au Canada afin de soutenir les entreprises canadiennes dans les essais, la validation et le développement de la propriété intellectuelle pour les technologies de défense et à double usage.

16) Renforcer les capacités de prototypage appliqué, d'essais et de validation sur le terrain (TRL 4–7)

Les témoins ont évoqué une « vallée de la mort » entre la recherche et le déploiement, où les technologies prometteuses — souvent situées entre les niveaux de maturité technologique (TRL) 4 et 7, c'est-à-dire les étapes où les innovations sont validées et mises en application — stagnent. Matthew Lombardi a mis en garde contre le fait que les entrepreneurs attendent des années avant de pouvoir procéder à un essai ou à une démonstration en bac à sable.¹⁸

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada renforce les capacités de prototypage appliqué, d'essais et de validation sur le terrain (TRL 4–7) afin que les technologies canadiennes de défense et à double usage puissent être éprouvées, perfectionnées et déployées plutôt que de stagner après les premières étapes de la recherche.

17) Renforcer le volet « Mise à l'essai » de Solutions innovatrices Canada avec des évaluateurs tiers indépendants

Les témoins ont indiqué que le volet « Mise à l'essai » de Solutions innovatrices Canada manque d'évaluateurs tiers, ce qui crée des goulots d'étranglement.¹⁹

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada entreprenne un examen visant à redynamiser le volet « Mise à l'essai » de Solutions innovatrices Canada et à normaliser le recours à des évaluateurs tiers

¹⁷ [ACMETestingAndConsulting-e.pdf](#)

¹⁸ [Témoignages - Comité INDU \(45-1\) - No. 9 - Chambre des communes du Canada](#)

¹⁹ [ACMETestingAndConsulting-e.pdf](#)

indépendants afin d'améliorer la rigueur, d'accélérer la validation et de réduire les goulots d'étranglement internes.

18) Favoriser l'innovation au sein du système : justification écrite et réexamen en cas de rejet d'une proposition d'innovation

L'ACME a recommandé que tout refus d'une proposition d'innovation crédible soit accompagné d'une justification écrite.²⁰

Recommandation :

Que le MDN et les FAC adoptent un mandat axé sur l'innovation, en vertu duquel le rejet de propositions d'innovation crédibles doit s'accompagner d'une justification écrite soumise à examen.

19) Créer un centre d'excellence pour les essais et la formation en conditions de froid dans le Nord

Mme Redfern a déclaré que Yellowknife est « un emplacement idéal » pour le développement de l'industrie de la défense et les essais en conditions de froid.²¹

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada collabore avec ses partenaires du Nord pour établir une installation dédiée aux essais et à la formation en climat froid dans le Nord afin de soutenir la préparation des FAC, la collaboration avec les alliés et les essais industriels canadiens.

E. Plateformes et menaces immédiates

20) Respecter pleinement l'engagement concernant le F-35 Lightning II (88)

Les témoins ont souligné l'importance de l'interopérabilité et les retombées industrielles liées au programme F-35 : à savoir, des milliers d'emplois à travers le Canada, notamment chez L3 Harris et Magellan Aerospace, qui participent au maintien en condition opérationnelle du F-35.

Le Dr James Fergusson a témoigné de la facilitation des exportations qu'offre l'écosystème de maintenance : « [le F-35 ouvre un] marché mondial pour les 40 prochaines années pour conserver cette base d'emplois. »²² Richard Shimooka a décrit le F-35 comme « absolument vital pour la sécurité nationale fondamentale. »²³

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada respecte son engagement initial d'acquiescer 88 F-35, en

²⁰ Ibidem

²¹ [Témoignages au Comité permanent de l'industrie et de la technologie - Témoignages No.05 - 45-1](#)

²² [Témoignages - Comité INDU \(45-1\) - No. 15 - Chambre des communes du Canada](#)

²³ [Comité de l'industrie et de la technologie, le 5 novembre 2025 | openparliament.ca](#)

reconnaissant les avantages industriels, l'interopérabilité et l'accès à long terme du Canada à un marché mondial de la maintenance.

G. Souveraineté numérique et résilience à l'épreuve du temps

21) Mettre en place une stratégie de « défense aérienne sacrificable » (capacité anti-drones à faible coût)

NorthVector Dynamics a fait valoir que les systèmes de défense aérienne traditionnels — bien que justifiés et indispensables face à des menaces conventionnelles telles que les missiles — sont trop coûteux et trop statiques pour faire face à des menaces aériennes en grand nombre capables d'user leurs adversaires, comme les drones.²⁴

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada donne la priorité aux voies d'approvisionnement en solutions de lutte contre les UAS et d'interception à faible coût et pouvant être fabriquées rapidement afin de faire face aux menaces de drones en masse et de réserver les intercepteurs haut de gamme aux cibles de grande valeur.

22 Souveraineté numérique : un nuage de défense sous contrôle canadien + le développement de capacités souveraines

Les témoignages ont souligné l'importance de conserver le contrôle souverain sur les données liées à la défense et sur l'infrastructure numérique.²⁵ Christyn Cianfrani, en particulier, a insisté sur l'importance de la « souveraineté des données », alors que le Canada reçoit de plus en plus de ressources contenant un volume considérable de données.²⁶

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada impose la résidence des données au Canada et une infrastructure numérique souveraine pour les données et les opérations sensibles en matière de défense, y compris la mise en place d'un nuage de défense sous contrôle canadien.

23) Sécurité post-quantique + détection et communications quantiques en tant que capacités de résilience

Lisa Lambert a décrit la technologie quantique comme « ouvrant des façons entièrement nouvelles de détecter, de naviguer, de sécuriser et de comprendre le monde — des capacités que les systèmes actuels ne peuvent tout simplement pas égaler — donnant lieu à des applications à double usage. »²⁷

²⁴ [NorthVectorDynamics-e.pdf](#)

²⁵ [EcoleDeTechnologieSuperieure-067-251211-016-e.pdf](#)

²⁶ [Témoignages - Comité INDU \(45-1\) - No. 9 - Chambre des communes du Canada](#)

²⁷ [Témoignages au Comité permanent de l'industrie et de la technologie - Témoignages No.15 - 45-1](#)

Recommandation :

Que le gouvernement du Canada accorde la priorité aux programmes appliqués dans les domaines de la sécurité post-quantique, de la détection quantique et des communications quantiques en tant que capacités essentielles pour la défense et la sécurité nationale.

Conclusion

Ce rapport complémentaire fait écho à un message récurrent qui ressort des témoignages et des mémoires : la crédibilité de la posture de défense du Canada dépend entièrement de sa capacité à générer de véritables capacités sur son propre territoire — à les produire, à les déployer rapidement, à les maintenir en cas de perturbation et à contrôler les systèmes stratégiques dont elles dépendent.

Cela exige bien plus qu'une simple réforme administrative progressive. Cela nécessite un effort national plus large pour renforcer ce qui relève du contrôle du Canada : les ressources stratégiques, les infrastructures dans l'Arctique, la rapidité des achats, la capacité industrielle souveraine, le déploiement de l'innovation, la souveraineté numérique et l'état de préparation opérationnelle.

Le Canada ne manque ni de talents, ni de situation géographique, ni de ressources, ni d'idées. La question est de savoir si nos institutions sont prêtes à convertir ces avantages en force nationale. La souveraineté ne s'assure pas par la seule aspiration. Elle se construit — de manière délibérée, pratique et rapide.

Respectueusement soumis,

Raquel Dancho, député, Kildonan—St. Paul | Ted Falk, député, Provencher

Kathy Borrelli, député, Windsor—Tecumseh—Lakeshore | Michael Guglielmin, député, Vaughan—Woodbridge